



14 octobre 2023

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DE L'A.G. DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'INDRE 2023

### A.G. qui s'est déroulée à la maison des sports de Châteauroux

#### 1 - Appel des membres du comité directeur et des clubs du département :

##### a) Membres du comité :

	Présents	Excusés	Absents
ARDELET Céline	X		
ARDELET Sylvie	X		
AVIGNON Anne	X		
DENAI Mathieu		X	
DOISEAU Michel	X		
FORESTIER Guillaume		X	
FRONTERA Jean-Emmanuel	X		
GARRIVET Pascal	X		
GUIGNARD Eric	X		
GUIGNARD Sylvie	X		
MICHEL Jean-Yves	X		
PERROCHON Jérôme	X		
POINTEAUX Dominique	X		
POITEVIN Thierry		X	
PONS Gérard	X		

##### b) Clubs de tir du département :

	Présents ou représentés	Excusés	Absents
BRION	X		
BUZANÇAIS	X		
CHABRIS	X		
CHASSIGNOLLES			X
CHÂTEAUROUX	X		
DÉOLS	X		
ISSOUDUN	X		
LA MARTINERIE	X		
LE BLANC	X		
LE PÊCHEREAU	X		
LEVROUX	X		
SAINTE SÉVERE	X		
MÉZIERES EN BRENNÉ	X		
ARS	X		

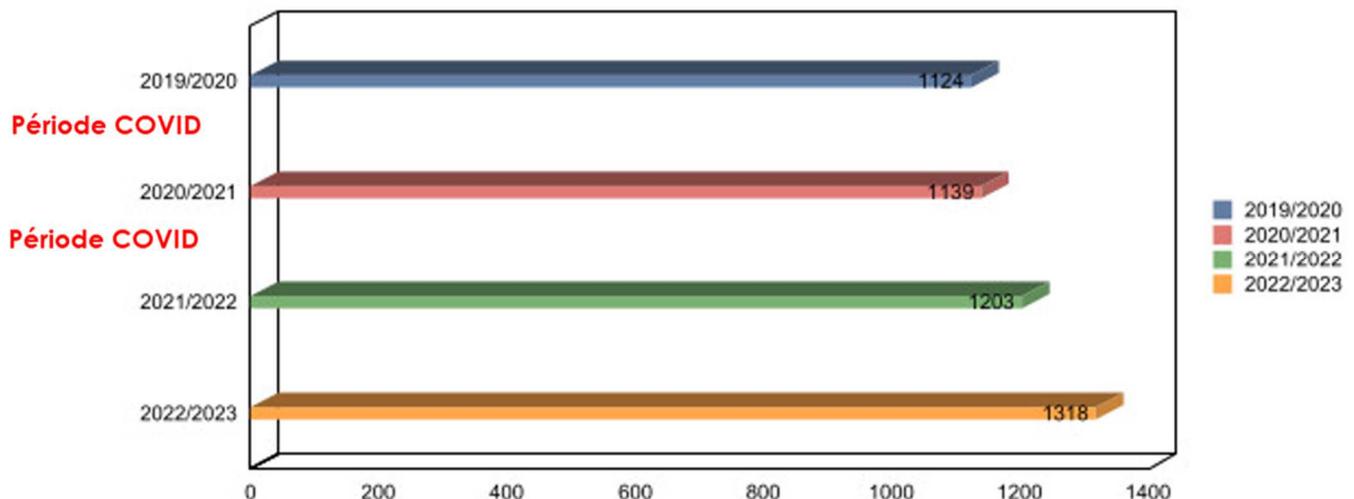
Après une présentation rapide du mode d'organisation de l'A.G., l'ordre du jour pouvait être abordé, après que l'appel des membres du comité directeur et des clubs eut été fait.

## 2 - Point sur les licences FFTir :

- A la date de ce 14 octobre 2023, le comité départemental enregistre 1318 licenciés (177 licenciées féminines et 909 licenciés masculins), c'est un global de 9,70 % de plus par rapport à l'an dernier à la même date.
- Pour notre département qui compte environ 220000 habitants, c'est historique de voir cette dynamique autour du tir sportif et de loisir. A savoir néanmoins que l'enregistrement des licences pour cette saison n'est pas encore terminé.
- On retrouve cette saison, à cette date, les chiffres d'avant COVID pour les jeunes licenciés.
- Le % du public féminin est quelque peu en augmentation à ce jour par rapport à l'an passé.
- Par rapport à 2022/2022, nous constatons à la date de cette A.G. que 259 licences n'ont pas encore été renouvelées, néanmoins 60 ont été réactivées (anciens tireurs revenant après quelques années d'interruption) et 306 nouvelles personnes ont prises une première licence.

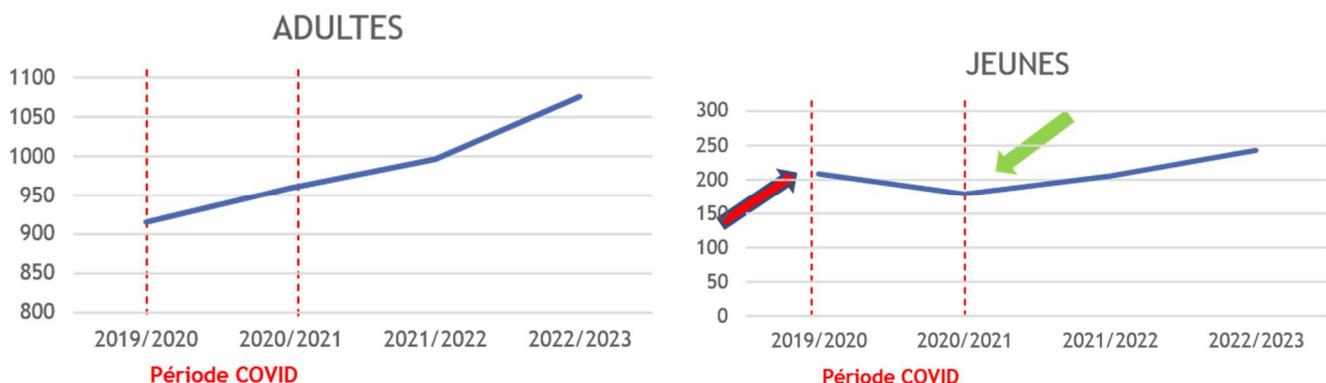
(Détails explicatifs par différents tableaux pour la saison 2022/2023) :

A) Comparatif avec les saisons antérieures pour la même période (à la date du 31 août) :



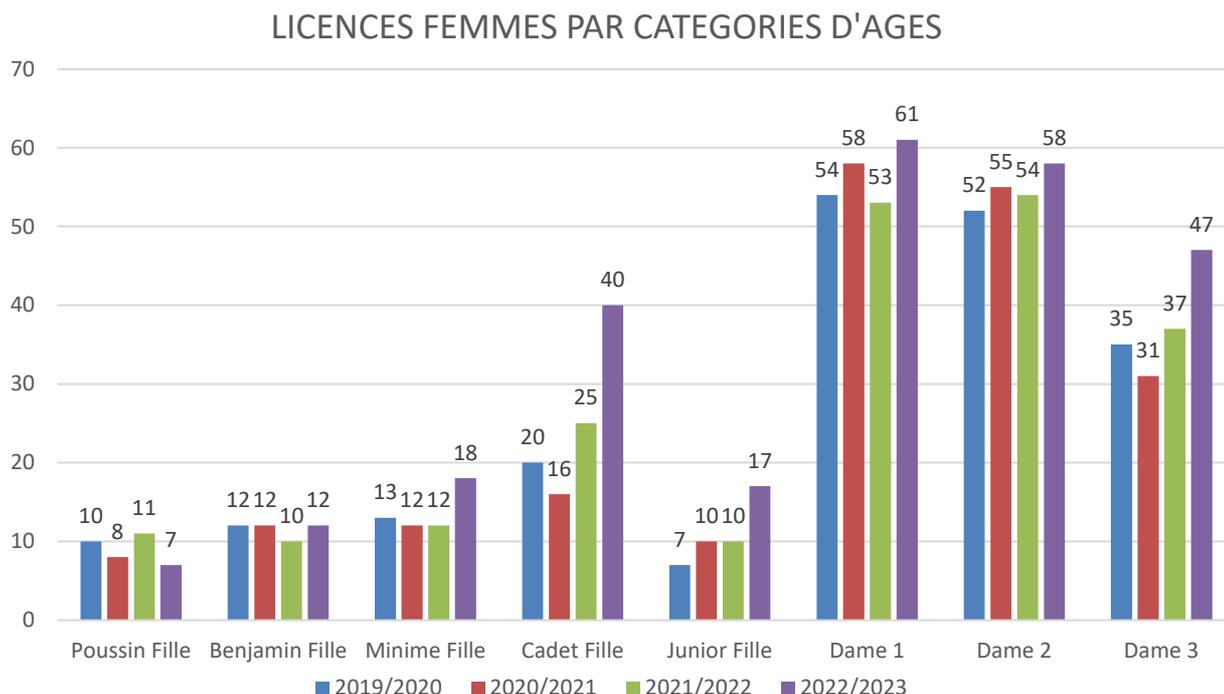
- L'augmentation du chiffre 2022/2022, c'est + 9,58% sur 1 an, et 17,72% sur 3 ans.

B) Évolution des licences par catégories d'âges :

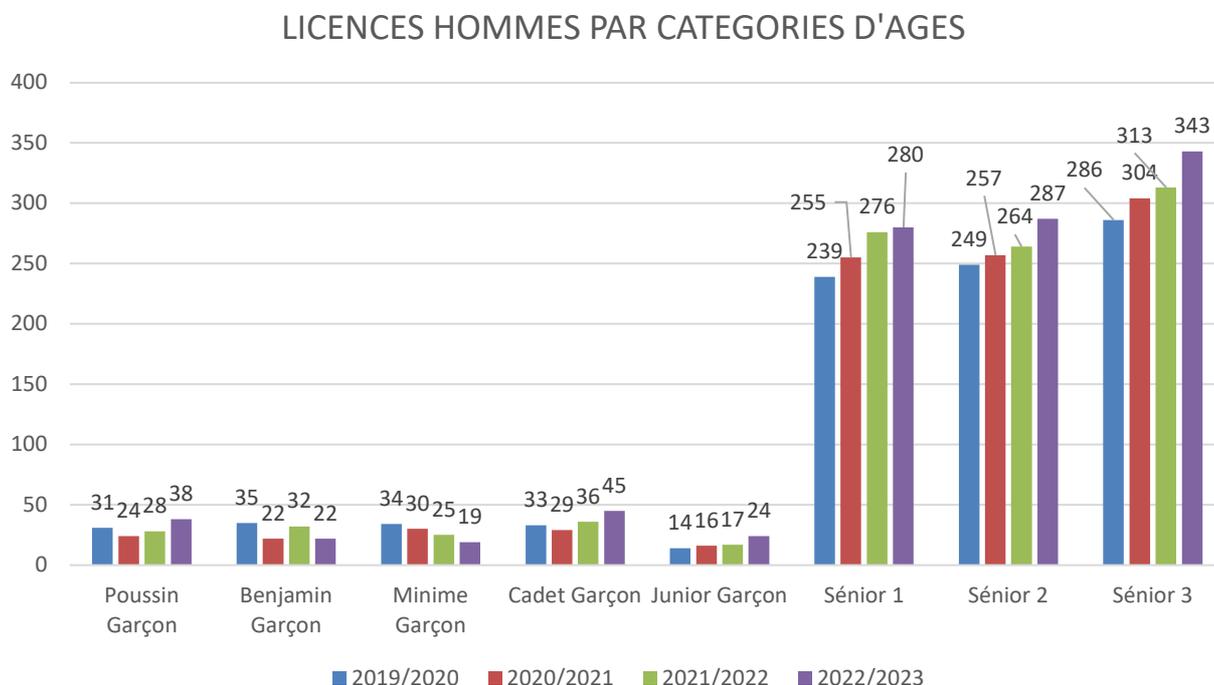


- On constate une augmentation des licences de 17,60% sur 4 ans pour des adultes, et 15,76% pour les jeunes sur la même période.

C) Évolution des licenciées féminines par catégories d'âges :



D) Évolution des licenciés masculins par catégories d'âges :



- L'évolution des licences cette année se constate dans toutes les catégories d'âges, sauf pour les benjamins et minimes garçons. Pourquoi ? Nous n'avons pas de réponses spécifiques.

E) Aperçu sur la gestion administrative des licenciés, spécialistes et avis préalables :

Gestion administrative des licenciés	Spécialistes (diplômes valides)
Effectif : <b>1 321</b> (260 femmes et 1 061 hommes)	Arbitre <b>26</b>
Licences payées : <b>1 318</b>	Formateur <b>51</b>
Licences en attente de paiement : <b>0</b>	Médailles <b>16</b>
Licences non renouvelées : <b>259</b>	Responsable Compétitions Ligue <b>1</b>
Nouvelles licences : <b>306</b>	Responsable Compétitions Dép <b>1</b>
Réactivation : <b>60</b>	Liste Espoir <b>1</b>
Licence avec photo: <b>1 234</b>	CNAS-CNTS <b>1</b>
Licence avec mail: <b>1 268</b>	
Licenciés blacklistés : <b>2</b>	
FINIADA confirmés : <b>2</b>	
FINIADA à confirmer : <b>0</b>	
Carte Club*** : <b>33</b>	
	Gestion des avis préalables
	Avis préalables validés : <b>223</b>
	Avis préalables en conflit : <b>0</b>
	Tir d'initiation
	Visiteurs : <b>333</b>
	Visiteurs FINIADA Positif : <b>0</b>

F) Comparatif du nombre de licenciés par clubs sur les 4 saisons antérieures :

Au 31/08/2022	2018/2019	2020/2021	2021/2022	2022/2023
U.S BRION	61	43	43	47
A.C.S. BUZANCAIS	45	42	41	41
T.S. CHABRIS	94	98	96	112
U.S.L.C.CHASSIGNOLLES	13	9	10	13
S.T.CHATEAUROUX	67	112	145	138
A.S. DEOLS	153	133	133	149
T.O. ISSOLDUNOIS	67	44	54	64
T.S. LA MARTINERIE	30	11	26	49
T.S. LE BLANC	115	113	125	147
S.T. L'ARQUEBUSE	53	50	63	52
S.T. LEVROUSAINE	49	65	67	80
S.T. SEVEROISE	175	166	153	174
C.T. BRENNOU	179	185	180	179
ARS STAND DE TIR	25	58	67	73
<b>TOTAL INDRE</b>	<b>1126</b>	<b>1139</b>	<b>1203</b>	<b>1318</b>

G) Situation à la date de l'A.G. du nombre de licenciés 2023/2024 par clubs :

	<b>2023/2024</b>
BRION	41
BUZANCAIS	25
CHABRIS	75
CHASSIGNOLLES	0
CHATEAUROUX	118
DEOLS	135
ISSOUDUN	51
LA MARTINERIE	5
LE BLANC	122
LE PECHEREAU	49
LEVROUX	85
SAINTE SEVERE	173
TIR BRENNOU	147
ARS STAND DE TIR	60
<b>TOTAL</b>	<b>1086</b>

- Il est à noter qu'au 14 octobre 2023, ce total de 1086 représente 177 licenciées féminines et 909 licenciés masculins. C'est une augmentation globale de 9,70% par rapport à la même période de l'an passé.

### 3 - Rapport moral du président :

- Avant de présenter son rapport moral, le président a demandé à l'assemblée présente une minute de silence pour honorer les personnes disparues la saison dernière, anciens membres des clubs du département.

- Rapport moral complet du président :

*Mesdames, Messieurs,*

*Merci à tous d'être présents pour cette Assemblée Générale qui clôture la saison sportive 2022/2023. Avant de commencer ce rapport moral, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quitté lors de la saison passée : Monsieur THIBAUT Claude de la société de Tir Levrousaine et Madame CHAMPIGNY Estelle du Club de Tir Brennou.*

*Je vous demande de bien vouloir observer pour eux, une minute de silence à leur mémoire. (...)*

*Je vous remercie.*

*J'écrivais l'an dernier dans mon rapport moral que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 sur Châteauroux au CNTS était une grande chance pour notre sport, notre territoire et pour nos clubs.*

*Dès le mois de septembre, Châteauroux Métropole, le Conseil Départemental, le Conseil Régional nous ont mis à contribution pour participer à l'organisation des jeux et pour le passage de la flamme. Des réunions ont eu lieu durant l'année et nous nous sommes efforcés d'être présents à chacune.*

*Mais de réunions en réunions, comme beaucoup d'entre vous j'ai été très perplexe sur l'avancement du projet, sur la place de nos clubs et de notre comité dans cette organisation.*

*Que de temps perdu durant ces réunions où nous avons pourtant l'impression d'avancer, d'être associé au projet. Mais au final rien, nous n'avons pas notre mot à dire... Aucune des idées élaborées lors de nos séances plénières n'ont abouti à ma connaissance. Paris 2024 décidait certainement pour nous ...*

*Par contre, il est à déplorer que pour trouver un porteur de drapeau, pour trouver une équipe de bénévoles, mettre à la disposition du matériel à la dernière minute, nous étions fortement sollicités ... Je ne dois pas avoir la même définition du mot : « partenariat ».*

*Ce sentiment a été partagé d'une façon générale par de nombreux Comités sportifs dans l'Indre. Nous avons déploré ces faits auprès de nos collectivités locales, qui pour certaines ont été surprises par ces remontées de terrain... En ce début d'année sportive les choses sont-elles en train de changer ?*

*Dans quelques jours, Mercredi 18 octobre 2023, Châteauroux Métropole, le Conseil Départemental, le CNTS et la Fédération Française de Tir organisent une réunion conjointe d'informations autour du passage de la flamme.*

*Mes premiers échanges avec Monsieur Yann MORY directeur de la Maison Départementale des Sports de Châteauroux et Monsieur PIGNY Boris conseiller technique au CNTS me laissent penser qu'une véritable volonté de collaboration et de partenariat avec tous les acteurs du territoire est sur le point d'être mise en place. J'espère vous apporter plus d'informations prochainement. Une chose est sûre, nous sommes prêts à relever ce défi et nous impliquer pleinement dans ces actions ...*

*En parallèle de ces réunions, votre comité a été sollicité par de nombreux organismes pour proposer des animations autour de la découverte du tir ou pour les actions « Prends Toi aux jeux ».*

*Nous nous sommes efforcés de répondre présents, lorsque notre planning et nos forces vives le permettaient. Cela n'a pas été toujours facile, des choix ont dû être faits, faute de « combattants » principalement.*

*En voici la liste :*

- UNSS 36, journée promotionnelle féminine pour les collégiennes et lycéennes : 700 jeunes
- Une soirée de découverte du tir sportif au CNTS avec nos compétiteurs en partenariat avec le CDOS 36 : 450 personnes
- Action handi'férence : 250 personnes
- UNSS 36 au CNTS, initiation au tir sportif dans le cadre de la semaine olympique et paralympique 2023 : 180 jeunes
- Rencontre sportive USEP dans le cadre de la semaine olympique et paralympique 2023 : 566 enfants
- Lycée Blaise Pascal, dans le cadre de la semaine olympique et paralympique 2023 : 70 jeunes
- Journée des talents au lycée agricole de Châteauroux : 80 personnes
- Tour de l'Indre des Sports - 8 actions - 524 participants (386 enfants et 138 adultes).

*Nous arrivons donc à un modeste total d'environ 2800 personnes sensibilisées au tir sportif sur la saison...*

*En parallèle de ces actions de terrain, un certain nombre de projets a été travaillé et ils verront le jour la saison prochaine.*

*Sans l'implication des bénévoles de nos clubs, il n'aurait pas été possible de proposer toutes ces actions. Je voulais remercier particulièrement Pascal GARRIVET, pour la coordination des étapes de tour de l'Indre des sports et Michel DOISEAU pour son implication au niveau des établissements scolaires, les collèges, les lycées et au CFA. Un énorme merci aux bénévoles des clubs de Chabris, Issoudun, Déols, Châteauroux, Mézières en Brenne et Buzançais pour avoir répondu présents, certaines fois à la dernière minute.*

*La saison 2022/2023 a vu également une augmentation de 9,58 % de nos licenciés. Nous avons délivré 306 nouvelles licences et 60 personnes ont réactivé leur licence. Nous terminons l'année avec 1318 licenciés dans l'Indre. Là aussi un chiffre historique pour l'Indre.*

*La saison dernière nous comptons 8 écoles de tir. Il est à noter que l'école de tir du club du Blanc a été réactivée et une dizaine de jeunes suivent les cours et conseils de Charles Edouard REIGNOUX l'animateur de cette section. 249 jeunes ont fréquenté l'an dernier nos 8 écoles de Tir dans l'Indre. Nous retrouvons aujourd'hui les effectifs d'avant 2019.*

*La saison sportive a été remarquable. Le nombre de compétiteurs a littéralement explosé. 241 tireurs se sont déplacés sur nos championnats départementaux. Soit une augmentation de 21,72 % sur une seule année. Peut-être l'effet des Jeux Olympiques dans notre Département ?*

*En Novembre 2022 sur nos championnats 10 mètres nous avons enregistré 140 tirs à la précision et plus de 37 tirs pour le pistolet standard, vitesse et arbalète match. Notre comité n'avait jamais eu une participation aussi importante de son histoire.*

*Cela s'est confirmé par la suite sur notre championnat 25/50 mètres et TAR.*

*Petit bémol au niveau des écoles de tir. Nous continuons à subir les deux années COVID. La participation à notre championnat école de tir est encore loin du championnat 2019 avec ses 80 tirs. Nous sommes sur la bonne voie. Nous retrouvons, de jeunes poussins et benjamins au sein de nos écoles de tir.*

*Néanmoins, une discipline reste très « préoccupante » dans notre département : Les armes anciennes. Seulement 14 tirs et 7 tireurs sur la saison passée. Nos compétiteurs sont vieillissants et peu de jeunes pratiquent la discipline. Le manque d'informations et de formations dans les clubs ne permettent pas la formation des nouveaux licenciés.*

*Il faudrait peut-être que notre comité puisse proposer des formations et des initiations. La mise à disposition d'un kit « armes anciennes » pourrait être une piste. Le savoir-faire de Jean Yves MAGNERON et Jérôme PERROCHON autour*

de temps de découverte ou de formation permettrait d'accompagner les jeunes tireurs dans cette entreprise. Qu'en pensez-vous ? ...

Nos concours des sociétés ont retrouvé aussi leurs adeptes avec en moyenne une fréquentation de 150/200 tirs par étape. La coupe de l'Indre organisée par le club de Châteauroux a enregistré 219 tirs cette année.

J'ai reçu cette année plusieurs propositions pour modifier le règlement de nos concours des sociétés et de la coupe de l'Indre. Je ne suis pas opposé pour une mise à plat de ce règlement. Je laisserais le soin à la commission « ARBITRAGES et RÈGLEMENTS » de proposer un temps de travail sur ce point avant janvier 2024.

Je voulais une nouvelle fois remercier Céline ARDELET, pour tout le travail qu'elle fournit pour mettre à votre disposition, les résultats sur le site internet (entre 1 à 3 jours). Je remercie également ses « informateurs », dont je ne connais pas les noms, pour leurs aides à la remontée des résultats. Une chose est sûre, c'est plus rapide que par la Poste ...

Je remercie notre responsable Départemental de l'arbitrage, Jean Yves MICHEL et son adjointe Anne AVIGNON, pour tout le travail accompli lors des championnats et pour l'organisation des sessions de remise à niveau et de l'examen d'arbitrage qui a eu lieu en début de saison 2022/2023.

Il ne faut pas oublier tous les arbitres de notre département qui se sont impliqués et qui ont donné plusieurs week-ends de leur temps lors de nos championnats. Merci à vous.

Au niveau de la gestion Sportive, l'organisation de nos compétitions s'est déroulée sans difficulté et d'une façon fluide. Les délais d'inscriptions des tireurs ont été respectés, la remontée des informations de dernière minute a été efficace. Continuons ainsi !

Je tiens à remercier Monsieur Sébastien LEBEAU directeur du CNTS, Madame Fanny DURANTET présidente du club de tir de Chabris et Monsieur Thierry POITEVIN président du club de tir Brennou pour leur accueil au sein de leurs installations sportives lors de nos championnats départementaux.

Merci à tous les bénévoles qui ont installé les pas de tir, changé les cartons, qui ont fait la cuisine, qui ont participé au comptage des points et qui ont réalisé toute une série de petits travaux indispensables à la bonne marche de nos championnats.

Cette année, une dizaine de tireurs de la région Centre, a disputé leur championnat dans notre département par dérogation. Plusieurs d'entre eux ont été agréablement surpris par la qualité de nos compétitions, par l'accueil dans les clubs et pour notre arbitrage. Nous avons reçu plusieurs courriels de remerciements et je voulais vous faire part de ces remerciements.

Pour finir, je voulais vous donner quelques nouvelles du dispositif SIA, le système informatisé des armes. Celui-ci devait ouvrir en septembre 2023, mais rien... Ce n'est pas la première fois que l'ouverture de ce portail est reportée. Nous ne manquerons pas de vous informer lorsque nous aurons de nouvelles informations.

Au niveau d'EDEN, pas de problème cette année. A ce jour, 1084 licences sont validées dans l'Indre. Je n'ai pas constaté de dysfonctionnement et aucune remarque ne m'a été remontée.

Pour cette saison, je souhaiterais réunir la « commission des finances » afin de pouvoir vous proposer une nouvelle campagne « d'aide à l'investissement dans vos clubs ». Certains clubs souhaiteraient investir dans le matériel de tir et la ciblerie.

En matière de communication, nous n'avons plus d'autocollants, plus de goodies. Je pense que notre commission « COMMUNICATION DÉVELOPPEMENT » pourrait être force de proposition pour la création d'un objet pour récompenser nos jeunes compétiteurs lors de nos championnats "Écoles de Tir".

La plaquette des clubs de l'Indre pourrait également faire l'objet d'une édition en imprimerie.

Voici quelques pistes pour la saison 2023/2024, vos idées sont également les bienvenues.

Merci à l'ensemble des membres du comité directeur, à nos arbitres, à la gestion sportive, à nos encadrants dans nos écoles de tir et à tous nos bénévoles, pour votre travail, votre implication au sein de vos clubs et pour notre comité.

Je vous souhaite une excellente saison 2023/2024.

- Le rapport moral du président qu'il a présenté, a été approuvé à l'unanimité.

#### 4 - Compte rendu du trésorier du CDT36 et des vérificateurs aux comptes :

A) Compte de résultats du 1/09/2022 au 31/08/2023 :

DÉPENSES			RECETTES					
		C.A	C.A	Livret A	C.S.L			
Loyer / Cotisation	MdS / CDOS / ODASE / Rem	1 901,50	FFTir	9 980,50			9 980,50	
Assurances	Pdt / Locaux / Remorque	878,34	Club Engagement	5 460,00			5 460,00	
Arbitre	Dépla / Repas / Hôtel / Vêt	7 727,21	Club Redevance	1 202,52			1 202,52	
Matériel	Armurerie	3 879,64	Comité sportif CHTX	700,00			700,00	
Consommable	Timbre	119,52	Divers (vente carabine)	1 400,00			1 400,00	
Contrats	Photocopie	176,44	(Repas Ligue A.G.)	1 403,10			1 403,10	
	Site Internet	273,60	(remboursement Agios)	28,20			28,20	
	Internet/an	109,04	Prêt club (CTHX)	900,00			900,00	
Récompenses	Médailles	2 890,38	Virement du C.A.		1 500,00		1 500,00	
Fournitures Bureau		284,66	Virement du Livret A	3 000,00	-3 000,00		0,00	
Virement sur Livret A		1 500,00	Intérêts		636,10	0,85	636,95	
Relation publique	Repas / Pot	5 282,58						
Divers	Cadeaux / Agios / Gardiennage	845,88						
Reliquat CNTS	LEVROUX	1 770,00						
<b>SOUS TOTAUX DEPENSES</b>		<b>27 638,79</b>	<b>SOUS TOTAUX RECETTES</b>		<b>24 074,32</b>	<b>-863,90</b>	<b>0,85</b>	<b>23 211,27</b>
<b>Excédent sur exercice</b>			<b>Déficit sur exercice</b>					<b>4 427,52</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>27638,79</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>					<b>27638,79</b>

B) Bilan du 1/09/2022 au 31/08/2023 :

**ACTIF**

<b>Actifs Circulants</b>	
Compte chèque C.A.	345,29
Livret A	44 551,05
CSL association	427,69
Caisse	300,10
<b>TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>45 624,13</b>

**PASSIF**

<b>Fonds Propres de l'association au 01/09/2022</b>	
FDS Ass. SS droit Reprise	47 816,65
Résultat net de l'exercice à 12 mois	-4 427,52
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES (1)</b>	<b>43 389,13</b>

<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	
CNTS - LA MARTINERIE	2 235,00
<b>TOTAL DES DETTES (2)</b>	<b>2 235,00</b>

**TOTAL GÉNÉRAL** **45 624,13**

**TOTAL GÉNÉRAL (1+2)** **45 624,13**

C) Bilan prévisionnel 2023 / 2024 :

<b>DÉPENSES</b>		<b>C.A</b>
Loyer / Cotisation	MdS / CDOS / ODASE / Rem	1 955,00
Assurances	Pdt / Locaux / Remorque	850,00
Arbitre	Dépla / Repas / Hôtel / Vêt	7 000,00
Matériel	Armurerie	1 000,00
Consommable	Timbre	100,00
Contrats	Photocopie	185,00
	Site Internet	280,00
	Internet/an	110,00
Récompenses	Médailles	2 800,00
Tour de l'Indre	frais	100,00
Fournitures		
Bureau		400,00
Relation publique	Repas / Pot	1 800,00
Divers		300,00
Reliquat CNTS		2 235,00
<b>TOTAL</b>		<b>19 115,00</b>

<b>RECETTES</b>	
FFTir	10 500,00
Club Engagement	5 700,00
Club Redevance	1 330,00
Intérêts	700,00
Conseil départemental	800,00
Divers	85,00
<b>TOTAL</b>	<b>19 115,00</b>

- Il est à noter que le budget prévisionnel est à même d'évoluer en cours d'année en fonction de divers éléments et besoins non programmables.

- La vérification des comptes pour l'exercice 2022/2023 a été effectuée par Mme Valérie Pitois du club de Déols et Mr Christian Lozé du club de Levroux, qui ont déclarés que les comptes vérifiés sont tenus avec soin et exactitude, et que les chiffres d'ensemble correspondent aux justificatifs présentés pour la période d'exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023.

- Le rapport moral du trésorier, qu'il a présenté, a été approuvé à l'unanimité.

#### Points particuliers :

- Les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023/2024 pour les besoins de l'A.G. 2024 seront Mme Jacqueline Garrivet du club de Déols et Mr Christian Lozé du club de Levroux.

- La cotisation de la part comité sur les licences 2023/2024 est de :

7,50€ pour les jeunes

8,50€ pour les adultes

### **5 - Compte rendu des commissions et perspectives pour la saison 2022 / 2023 :**

A) Pour la commission "Récompenses", deux actions ont été menées :

- Comme à l'habitude, le choix et l'achat des récompenses annuelles offertes par le comité aux sportifs ayant obtenus des podiums lors du championnat du comité, de la coupe de l'Indre ainsi que ceux qui se sont distingués lors des divers championnats de France et rencontres internationales.

- Un travail de nominations aux récompenses départementales de "la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de l'Indre", ainsi que pour le mérite national.

A noter que début 2023, plusieurs licenciés de nos clubs du département ont été décorés au titre de la médaille du CDMJSEA 36.

B) Pour la commission "Communication-Développement", il est fait état du fonctionnement du site du CDT36 qui avait été refondu l'an dernier. Il fonctionne parfaitement et l'on peut dire que vu les connections on ne peut être que satisfait de cette nouvelle mouture.

- En effet, c'est en moyenne 888 connections par mois, 38 par jour, avec des pics importants le dimanche soir et en début de semaine. Pourquoi ? C'est tout simplement lié aux recherches de résultats des matches du week-end, en plus des recherches. Un bon outil d'informations.

- Il faudra se pencher sur le projet de création d'objets publicitaires à l'image du CDT36, n'en ayant plus en réserve, ainsi que sur le renouvellement et impression des tryptiques de communication.

C) Pour la commission "Arbitrage", Jean-Yves Michel donne les informations suivantes :

- Concernant la participation aux compétitions, ce sont 14 arbitres qui ont participé au championnat départemental 10 mètres 2022, 12 arbitres pour le championnat départemental 10 mètres standard, vitesse et arbalète, 9 arbitres au championnat départemental TAR et AA de la saison 2022/2023 et 12 arbitres pour le championnat départemental 25 et 50 mètres.

- Plusieurs autres ont arbitré en divers lieux dont Mr FORESTIER Guillaume qui a participé à l'arbitrage de 3 évaluations nationales, et des matches de détections, au CNTS tout au long de la saison sportive ; Mme PITOIS Valérie qui a arbitré le trophée des clubs à Issoudun début 2023 ; Mlle LE FLOCH Louise et Mme PITOIS Valérie qui ont participé à l'arbitrage du championnat académique UNSS début 2023 au CNTS.

- Du côté des compétitions internationales, Mme AVIGNON Anne à participé à l'arbitrage du Championnat d'Europe 10 mètres qui s'est déroulé à Tallinn en Estonie, ainsi qu'à celui de la coupe du monde 10 mètres à Baku en Azerbaïdjan ; et Mr MICHEL Jean-Yves à participé à l'arbitrage des championnats du monde ISSF aussi à Baku en Azerbaïdjan.

- Concernant les examens d'arbitrage, Mrs DENAIS Mathieu, DANJON Loïc et FRONTERA Jean-Emmanuel, ont passé et réussi l'examen régional T.A.R.

Mme AVIGNON Anne a passé et réussi l'examen International Cible Mobile, examen qui s'est déroulé à Pilzen en République Tchèque.

- Mr LEGAL Régis a passé et réussi l'examen ISSF Départemental.

- Mlle LE FLOCH Louise et Mme PITOIS Valérie ont passé et réussi l'examen ISSF Régional.

- Pour la saison 2023-2024, Mr FORESTIER Guillaume passera l'examen d'arbitre National ISSF.

- En plus des compétitions départementales, 6 arbitres de l'Indre vont arbitrer en mars 2024, le championnat de France de Tir des clubs sportifs du ministère des Armées.

- 2 arbitres de l'Indre ont été retenus pour participer à l'arbitrage des épreuves de tir des Jeux Olympiques 2024 au CNTS.

D) Pour les commissions "Écoles De Tir", "Finances" et "Équipe Technique Départementale" il n'a pas été organisé de réunions en 2022 / 2023.

## 6 – Bilan sportif de la saison 2022/2023 :

- Pour la saison sportive écoulée, on enregistre un total de 241 compétiteurs répartis sur 12 clubs du département, pour l'ensemble de nos championnats de l'Indre pour un total de 289 tirs, soit 18,29% des licenciés du département.

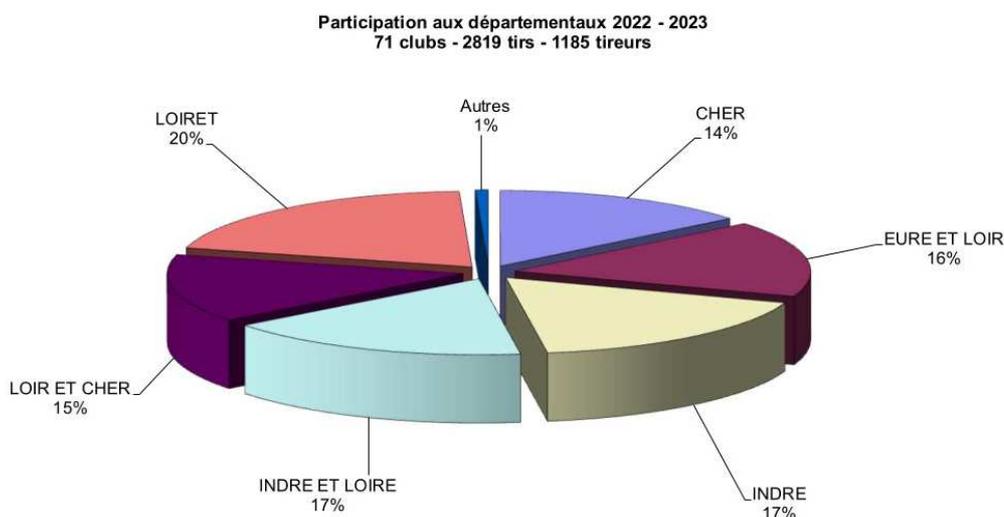
- Concernant les championnats régionaux, les chiffres sont de 179 compétiteurs issus de 11 clubs pour un total de 367 tirs.

- On peut noter que notre département est le 2<sup>ème</sup> département de la région Centre Val de Loire, à égalité de l'Indre et Loire en tant que département ayant le plus de compétiteurs à l'ensemble des championnats départementaux sur la région, le Loiret étant le 1<sup>er</sup>.

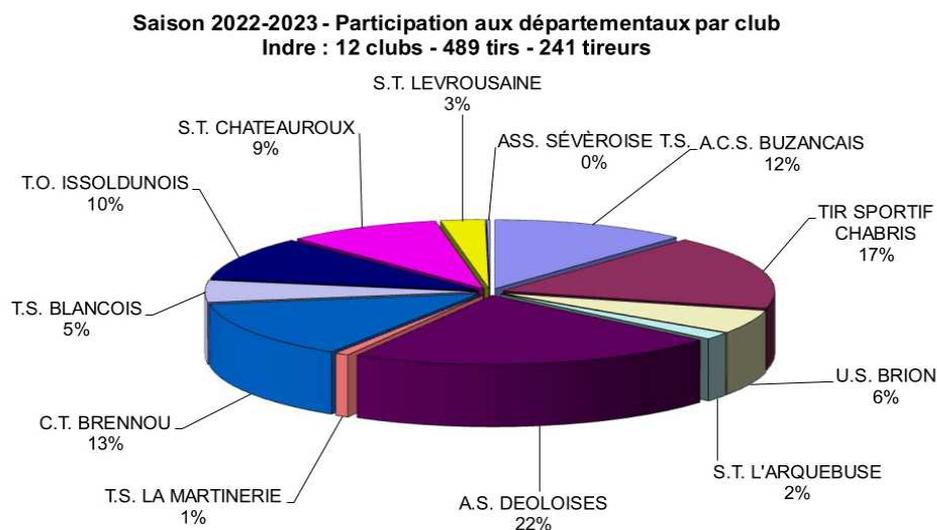
- Pour l'ensemble des championnats régionaux, notre département est le 2<sup>ème</sup> juste derrière le Loiret en nombre de tireurs qualifiés engagés. Pour le plus petit département de la région en terme de population, c'est vraiment une belle image de notre sport pour l'Indre.

- Dans certaines disciplines dont celle des "Écoles de Tir", c'est le département de l'Indre qui a le plus fort contingent de tireurs de la région.

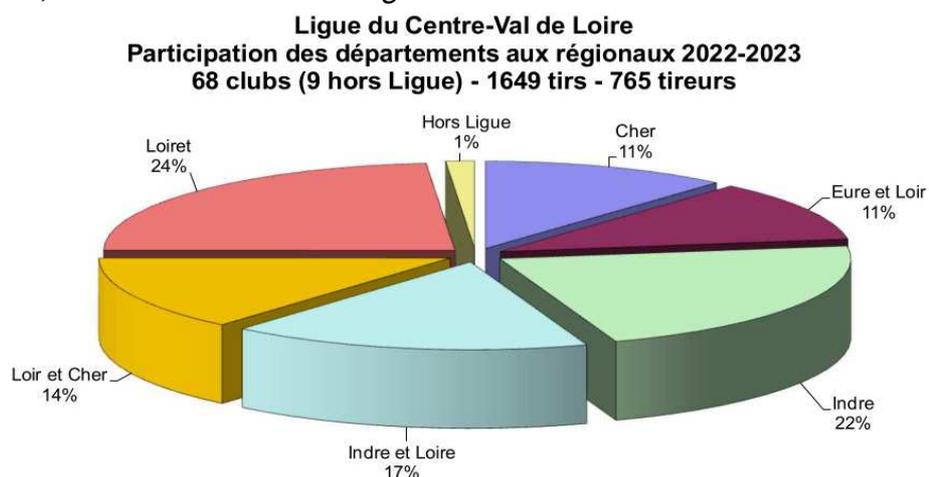
A) *Tableau de participation du département aux championnats départementaux 2022/2023, sur l'ensemble de la région :*



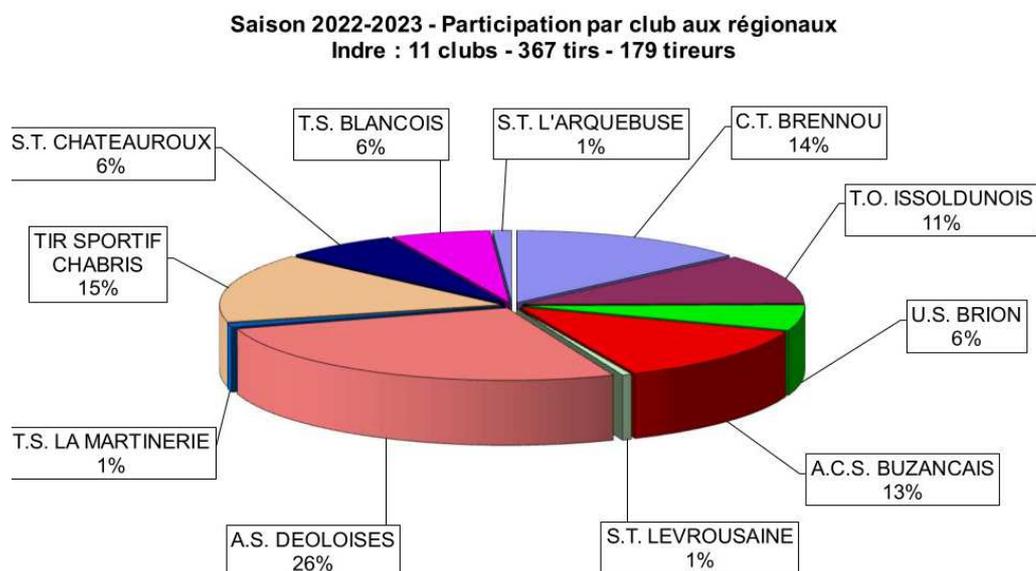
B) Tableau de répartition par club des tireurs engagés au championnat de l'Indre 2022/2023 :



C) Tableau de participation du département de l'Indre aux championnats régionaux 2022/2023, sur l'ensemble de la région :



D) Tableau de répartition par club des tireurs de l'Indre engagés aux championnats régionaux 2022/2023 :



E) Médailles obtenues lors des championnats régionaux, championnats de France et rencontres Internationales par les tireurs de l'Indre en 2022/2023 :

REGIONAUX	OR	ARGENT	BRONZE	FRANCE	OR	AR-GENT	BRONZE
Individuel	49	45	30	Individuel	4	3	2
Par équipe / CDFC	21/4	9/2	3/3	Par équipe / CDFC	1/0	0/1	1/0

INTERNATIONAL	OR	ARGENT	BRONZE
Individuel	4	1	2

**BRAVO à tous nos sportifs indriens !**

#### 7 – Dates à déterminer :

- Pour 2024, du fait qu'il s'agit d'une année électorale, toutes les assemblées générales de clubs devront être faites obligatoirement avant l'assemblée générale du département.
- L'assemblée générale du comité départemental pour 2024, sera organisée à la maison des sports de Châteauroux le samedi 12 octobre 2024 à 13H30.
- La remise des récompenses de l'ensemble de la saison sportive 2023 / 2023 se fera à l'issue de cette A.G.
- L'assemblée générale de ligue Centre Val de Loire aura lieu le samedi 19 octobre 2024 à la maison des sports de Tours. La date du samedi est liée au fait que la salle n'est plus accessible le dimanche.

#### 8 – Organisation des championnats départementaux :

- Information est donnée que pour cette année, il est demandé de ne pas envoyer de chèque au comité départemental en même temps que les tableaux d'engagements.
- Le paiement se fera suite à l'envoi d'une facture après le championnat. Le but est de faciliter la gestion des paiements. En effet, quand il y a des désistements pour raisons justifiées valables, il est compliqué de gérer les remboursements et rééditions de factures.

#### **IMPORTANT !**

- Lors du contrôle des équipements adultes pour un championnat à quelque niveau que ce soit, il n'y a plus de contrôle obligatoire. Néanmoins il reste fortement conseillé.
- Si un équipement ne "passe pas", soit c'est résolu immédiatement, soit il y aura une "fiche incident" de rédigée, qui remontera au niveau de la région.

## 9 – Questions diverses :

- Peut-on tirer l'I.S.R. 300 (International Service Rifle dont la distance officielle est à 300M) ?

Oui c'est possible avec certains aménagements, mais ATTENTION, il n'y aura pas de possibilité de championnat régional à cette distance.

Nous pourrions faire un essai lors du championnat départemental T.A.R. 2024, et donc faire quelques tirs d'essais.

- Modification des statuts du CDT36 ?

Un représentant par club du département peut être désigné.

Profiter de cette occasion pour revoir les statuts.

Création d'une commission de travail.

- La remorque du stand mobile du comité. Que fait-on par rapport à son poids excessif ?

La remorque sera encore plus lourde qu'actuellement du fait du changement nécessaire des tôles de fond.

Le fait d'acheter une 2<sup>ème</sup> remorque n'est que peu envisageable du fait d'un 2<sup>ème</sup> véhicule mobilisé pour se déplacer sur les sites où il y a une animation à organiser.

Acheter un fourgon d'occasion avec une charge utile de 1000kg pourrait être envisagé. A étudier.

- Pourquoi la part du comité sur les licences jeunes a été considérablement augmentée ?

Cette augmentation est liée au fait de revenir à la cotisation jeunes comme avant le COVID.

Pendant ces 2 années les cotisations jeunes ont été de 0€ la première année et de 4.5 euros la deuxième.

- Est-ce que le comité prévoit un changement des horaires lors des concours des sociétés ?

Exemple de ne plus accueillir le dimanche après-midi par manque de fréquentation et de remplacer par le vendredi ?

Du fait qu'il est prévu une refonte du règlement "Concours des sociétés" et "Coupe de l'Indre", ces sujets seront abordés à cette occasion.

- Ne serait-il pas souhaitable de ne plus remettre de récompenses lors des matches "Concours des sociétés", et offrir encore mieux lors des récompenses départementales ?

Le sujet sera abordé de la même manière lors de la refonte du règlement précédemment cité.

- Il est rappelé aux clubs que le comité avait demandé une fiche de renseignement liée à l'UNSS, pour envisager la création d'équipe et permettre à certains de nos jeunes concernés de participer à un autre type de rencontres sportives en lien avec leurs établissements scolaires.

A ce jour un seul club a répondu. Il est toujours temps de le faire par envoi au comité.

- L'assemblée générale est close à 16H50.

Le Président



Jean Emmanuel FRONTERA

Le Secrétaire



Michel DOISEAU

